

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 DECEMBRE 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-06-15- INTERVENTIONS ECONOMIQUES (7.4) - AVIS SUR L'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2023

DATE DE CONVOCATION : 8 DECEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION : 20 DECEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), GUINAY Séverine (ayant la suppléance de PIERSON Marianne), LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), STAROSSE Jean Luc, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HEYOB Olivier), PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022.06.30), RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika à compter de la 2022.06.30), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, DOHR Hervé, ERZEN Gérald, HEYOB Olivier, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2022.06.29 : 7 avis de procuration. De la 2022.06.30 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patrice KNAPEK
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2022.06.29 : 55 Présents. De la 2022.06.30 à la fin : 54 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	62 Votants

Afin d'uniformiser les pratiques communales pour les commerces de détail et supermarchés, **une consultation des partenaires commerçants locaux (associations de commerçants et représentants de grandes surfaces)**, a permis de fixer d'un commun accord, avec les élus municipaux concernés, les ouvertures dominicales pour 2023.

Cette proposition est motivée par l'objectif de limiter l'évasion commerciale en-dehors du territoire et ainsi donner la possibilité aux ménages de consommer localement. Un effet de synergie entre commerçants locaux est également renforcé par cette harmonisation des dates à l'échelle du Toullois.

Il est proposé que l'ouverture des commerces de détails sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin lès Toul, Bois de Haye et Gondreville soit autorisée les 9 dimanches suivants pour l'année 2023 :

- 08/01/2023 (1^{er} jour solde hiver)
 - 25/06/2023 (1^{er} jour solde été)
 - 03/09/2023 (Préparation rentrée scolaire)
 - 26/11/2023 (Black-Friday)
 - 03/12/2023
 - 10/12/2023
 - 17/12/2023
 - 24/12/2023
 - 31/12/2023
- } Fêtes de fin d'année

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu l'article 257 de la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi "MACRON",

Le Conseil Communautaire, à la majorité, Mesdames GUILLAUME, GUEGUEN, CHANTREL, EZAROIL (par procuration à Mme LEPIOUFF), BONJEAN, Messieurs BRETENOUX, MARTIN-TRIFFANDIER (ayant la procuration de M. ERDEM), votant contre, décide :

- **D'émettre un avis favorable à la proposition d'ouverture dominicale des commerces sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin lès Toul, Bois de Haye et Gondreville aux dates mentionnées ci-dessus pour l'année 2023 ;**
- **D'Autoriser le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX